

DÉLIBÉRATION N° CA 16-15 DU 7 JUILLET 2016

MODIFIANT LA DELIBERATION N° CA 08-13 DELEGANT DES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL AU DIRECTEUR GENERAL ET RELATIVE AUX DECISIONS
D'ATTRIBUTION DE CONCOURS FINANCIERS D'URGENCE EN MATIERE
D'INONDATION

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° CA 08-13 du 20 novembre 2008,

Vu le dossier de la réunion du 7 juillet 2016

DÉLIBÈRE

Article unique

Le b) du 2° du II de l'article 2 de la délibération visée est modifié et rédigé comme suit :

« b) les aides aux travaux urgents liés à la sécheresse, **aux inondations et** aux pollutions accidentelles »

La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Président
du Conseil d'administration



Jean-François CARENCO